Revenu de base – papier de discussion jeunes verts Suisse, 28 octobre 2012

Introduction

L'initiative populaire «pour un revenu de base inconditionnel» demande un revenu de base pour tout le monde vivant légalement en Suisse, indépendamment d'une activité professionnelle. Le revenu de base doit permettre une vie digne et libre à chacun-e sans devoir avoir peur des répercussions sociales lors de la perte d'un poste de travail ou de devoir avoir faim en travaillant comme working poor.

Le principe

En principe, un salarié moyen devrait disposer du même pouvoir d'achat comme aujourd'hui. Celui qui, en revanche, gagne par exemple 3500 francs par mois aujourd'hui aura sous le nouveau régime un revenu de base assurant l'existence et, éventuellement, en plus un revenu d'encore et toujours 3500 francs. A cause de la charge fiscale plus haute (voir financement), les biens qui consomment beaucoup de ressources deviendront plus chers. Le pouvoir d'achat de la personne type s'accroît donc un peu moins que du plein montant du revenu de base. Celui qui, par contre, gagne beaucoup aujourd'hui, aura à payer un impôt de solidarité pour les riches. Cela veut dire que le pouvoir d'achat de ceux qui gagnent vraiment beaucoup baisse, parce que le revenu de base est moins haut que l'impôt de solidarité.

Pour ceux qui ne gagnent rien, peu ou moyennement, le revenu de basse signifie une base financière assurée. Qui gagne beaucoup, reçoit le revenu de basse aussi, mais il paie un impôt de solidarité.

Pourquoi vert?

Aspects écologiques

Par un financement habile (voir paragraphe financement), le revenu de base peut servir comme taxe d'incitation sur les ressources. La reconstruction écologique de l'économie gagne de vitesse. Notre système économique actuel se basant sur la croissance exponentielle touche à ses fins à cause des limites des ressources. Le revenu de base peut offrir une base pour le changement de la société: on quitte le matérialisme gaspillant les ressources, on se dirige vers le bonheur grâce à la réalisation de soi-même et à plus de responsabilité propres à soi-même.

Aspects sociaux

Le revenu de base promeut l'égalité, car les personnes qui travaillent de manière non rémunérée à la maison ou veillent sans salaire sur des enfants ou des personnes handicapées ou âgées obtiennent un certain degré d'indépendance financière avec un revenu de base. Ceci renforce le travail «care» et le met en valeur en même temps. De plus, il n'y aura plus de nécessité pour l'un des partenaires d'accepter un travail qui puisse nourrir toute la famille au lieu d'un travail enrichissant. Ceci apporte plus d'indépendance dans les relations et ainsi aussi davantage d'égalité.
La pression sur les jeunes est désamorcée par le revenu de base. Ils peuvent prendre le temps nécessaire pour chercher et choisir la formation souhaitée. Ceci signifie moins d'erreurs dans leurs décisions et plus d'engagement. Les jeunes travaillent avec la motivation intrinsèque. Le développement personnel comme humain redevient le centre et non plus la prestation.

Grâce à l'existence assurée sans prescription sociale, on évite la stigmatisation des personnes sans revenu. Par ailleurs, les créatrices et créateurs artistiques et culturels reçoivent plus d'espace grâce au revenu de basse qui assure l'existence et sont libérées des peurs existentielles. De même pour d'autres personnes socialement actives et avec de petites rémunérations ou l'absence de

rémunération, par exemple des personnes actives dans la politique, dans le sport, dans les associations.
Les personnes au chômage, touchant une rente ou vivant de l'aide sociale ne seront plus des « marginaux » puisque que tout le monde profitera du revenu de base. De par l'acceptation croissante au sein de la population, leur réintégration dans le marché du travail devient plus facile. Le revenu de base assure l'existence matérielle de chaque personne vivant légalement en Suisse. Ainsi, le revenu de base est l'un des moyens les plus efficaces pour combattre la pauvreté en Suisse.

Aspects économiques
Le revenu de base apporte des chances de formations réelles pour tout le monde, car il a les mêmes effets qu'une bourse d'étude inconditionnelle. Une société bien formée renforce le potentiel d'innovation de l'économie.
Les travaux «sales» et sous-payés sont revalorisés, parce que pour peu de francs de gain additionnel (par exemple, un revenu de base et 1000 francs pour un travail « sale »), personne ne sera plus contraint de faire ces travaux. Par conséquent, les employeurs devront trouver une main d'oeuvre pour des travaux peu aimés, et donc ces travaux « sales » devront devenir plus attractifs. Les working poors travaillant dans des emplois sans satisfaction feront partie du passé. Par contre, le niveau salarial pour des travaux attractifs baissera.
Les jeunes entrepreneurs pourront plus facilement mettre sur pied leur propre entreprise, puisqu'ils seront libérés de peurs existentielles éventuelles. La diversité économique est promue. Par contre, les grandes entreprises devront rendre plus attractifs leurs emplois pour pouvoir survivre.

Financement
Un revenu de base de 2000 francs par personne et mois (supposition) coûte à l'état environ 200 mia. de francs (par comparaison: le budget actuel de la Confédération Suisse est de 70 mia. de francs). De plus, le revenu de base doit s'adapter annuellement au développement du pouvoir d'achat.

Financement vert
Environ 60 milliards de francs sont perçus des assurances sociales actuelles. Il s'agit donc d'argent qui est déjà versé d'une façon ou d'une autre aujourd'hui (par exemple, l'AVS). Il n'y a pas de réduction des prestations (l'AI ou l'assurance chômage sont maintenus à la hauteur actuelle, moins le revenu de base).
40 milliards de francs sont perçus par un impôt nouveau de redistribution sur les hautes fortunes. Ceci contribue à combler l'écart toujours plous grand au niveau des fortunes dans la population suisse.
L'état perçoit 100 milliards de francs additionnels par un nouvel impôt sur le terrain, l'énergie et les matières premières. Dans les temps anciens, tout le monde avait un libre accès au terrain, à l'énergie (par exemple le bois) et les autres ressources. Aujourd'hui, cet accès se limite aux personnes ou conglomérats ayant du capital; eux seulement peuvent acheter des droits d'exploitation. Si l'on fait payer des impôts pour ces droits d'exploitation pour financer le revenu de base, cela permettra dans les faits à tout le monde d'accéder aux ressources à nouveau. Les ressources d'importation seront imposées par des droits douaniers équivalents.
En même temps, cet impôt a un effet comparable aux taxes d'incitation. La charge fiscale additionnelle rend les ressources plus chères. La conscience en vue d'une gestion soigneuse est renforcée. Qui consomme beaucoup de ressources, paie quelque chose à tout le monde (collectivisation des gains).

Migration
Le revenu de base ne doit pas être une motivation pour la migration. Afin d'exclure un effet de manche pour des utilisateurs/utilisatrices éventuel-le-s, le revenu de base n'est versé qu'aux

personnes vivant légalement en Suisse. Pour les sans-papiers, on pourrait imaginer une régulation limitée dans le temps, pour les requérants d'asile, on établira des liens selon leur statut.

Erreurs et manques de clartés fréquents concernant le modèle de la jeunesse verte

L'on ne percera pas une taxation de la consommation générale. Les salaires ne sont pas baissés en principe ou adaptés au revenu de base. Le montant du salaire est défini selon les mécanismes courants aujourd'hui. Idem pour des personnes travaillant à temps partiel. Les entreprises ne paient pas de contributions additionnelles pour le revenu de base, à part l'imposition du terrain, de l'énergie et des matières premières. Les personnes disposant d'une rente AI reçoivent les mêmes montants qu'aujourd'hui. Ceux qui touchent aujourd'hui une rente de 3500 francs, auront encore et toujours 3500 francs, dont une partie sera versée sous la forme d'un revenu de base et le reste seulement, comme rente.

Décidé lors de l'assemblée des membres à Lausanne le 28 octobre 2012